

**Avenant n°1 au marché n°05/03 relatif à l'exploitation
des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain –
Autorisation de signature de l'avenant**

Rapporteur : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président

AVIS		
Commission n°4		Validation du Vice-Président
Séance du 9/02/06	Favorable	Le 13/02/06
Bureau		
Séance du 2/03/06	Favorable	

Préambule

La société SODEX est titulaire d'un marché (n°05/03) relatif à l'exploitation des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain notifié le 21 janvier 2005.

La Collectivité a été informée, par courrier en date du 3 janvier 2006, de la fusion des sociétés SODEX et METROBUS. En effet, le 30 décembre 2005, la société SODEX, filiale de la société REGIE PUBLICITAIRE DES TRANSPORTS PARISIENS METROBUS PUBLICITE (METROBUS), a été absorbée par la société METROBUS avec transmission universelle de son patrimoine.

METROBUS reprend l'ensemble des droits et obligations issus du contrat de concession publicitaire.

I. Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet le changement de raison sociale du titulaire du marché.

METROBUS se substitue dans tous les droits et obligations mis à la charge de SODEX par le marché n°05/03 à compter du 30 décembre 2005.

II. Durée de l'avenant

L'avenant prend effet à compter du 30 décembre 2005 et s'applique pour la durée restant à courir du marché.

III. Précision

Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme,

Rapport adopté à l'unanimité :

Le Président

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0